

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité - Travail - Progrès

**COMITE INTERMINISTERIEL DE PILOTAGE
DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

COMITE TECHNIQUE DEVELOPPEMENT RURAL

**RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SDRP 2008
SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL
ET SECURITE ALIMENTAIRE**

Groupe de Travail N° 1

Mai 2009

Table des matières

I. INTRODUCTION	1
II. ACTIONS ENTREPRISES	3
II.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE	3
II.2 REALISATIONS FINANCIERES	3
II.2 BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SDR.....	5
II.3 BILAN DES MINISTERES SECTORIELS	8
II.4 BILAN DU PARTENARIAT	23
III. RESULTAS OBTENUS	23
IV. CONTRAINTES RELEVEES	27
V. MESURES CORRECTIVES	27
VI. LES PRIORITES POUR LES ANNEES 2009 ET 2010 POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA SDRP	28

Résumé

Ce rapport s'inscrit dans le cadre global du suivi de la mise en œuvre de la SDRP 2008. Il est le fruit d'un processus itératif et participatif entre les cadres des ministères techniques, ceux des ONG et les partenaires techniques et financiers du secteur.

Au cours de l'année 2008, les interventions et réformes institutionnelles ont permis d'améliorer significativement les conditions de vie des populations dans le secteur rural.

Sur le plan agricole les efforts fournis par les services du Ministère du Développement Agricole, la bonne pluviométrie et la situation phytosanitaire favorable ont permis d'enregistrer un taux de couverture des besoins céréaliers de 129,65% contre 106% en 2007, faisant un excédent de 1.031.166 tonnes correspondant à un surplus de 91 kg/hbt.

Dans le sous secteur de l'élevage, d'importants efforts ont été réalisés sur le plan de la production et de la santé animale à travers l'amélioration génétique et la couverture vaccinale. La valeur totale de l'ensemble des productions de l'élevage et des animaux exportés en 2008 est de 471.116.647.945 FCFA contre 371.953.335.028 en 2007 soit une hausse de 26,66%.

En matière d'environnement et de lutte contre la désertification, des résultats encourageants ont été enregistrés sur le plan de la restauration des terres avec 23 700 ha de terres récupérées, de la production piscicole avec 30 000 tonnes de poissons, de la lutte contre les feux de brousse et l'intensification de la production de la gomme arabique.

En matière d'aménagement du territoire, il est important de souligner les efforts réalisés dans l'élaboration de 8 monographies régionales ainsi que ceux entrepris pour doter le pays d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ainsi que la finalisation de la Politique Nationale de Développement Local et Communautaire (PNDLC).

Sur le plan hydraulique, des efforts ont permis d'améliorer le taux de couverture des besoins en eau potable des populations vivant en milieu rural qui est de 62,1% en 2007 à 62,75% en 2008. Quant au taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de base, il est passé de 5% en 2006 à 6,8% en 2008.

Cependant ces résultats encourageants ne doivent pas masquer certaines contraintes liées à la mise en œuvre effective de l'approche programme qui se traduit par une vision sous sectorielle, une faible internalisation de la SDR et des instances de pilotage non opérationnelles.

Tableau : Indicateurs de suivi de la SDRP du secteur rural

Indicateurs	Niveau ciblé pour l'année	Niveau atteint	Observations
1. Superficie des forêts aménagées (ha)	87 500	0	Absence de financement
2. Superficie des terres irriguées (ha)	1 000	1175	Efforts conjugués du MDA (875) et HCAVN (300)
3. Superficie des terres dégradées récupérées (ha)	40 000	23 700	Nécessité de mobiliser les moyens supplémentaires pour atteindre les cibles
4. Longueur des brise-vent réalisés (Km)	5 000	862	Données provisoires et problème de comptage
5. Nombre de Titres fonciers délivrés	500	ND	Valeur initiale 2008 (1 403)
6. Taux de couverture des besoins céréaliers (%)	100,43	129,65	Campagne exceptionnelle 2008
7. Taux de croissance de la production du secteur agricole (%)	8	11.6	Campagne exceptionnelle 2008
8. Taux de croissance de la production du secteur élevage (%)	3,3	4,2	Effets du Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGA/C)
9. Taux de croissance de la production du secteur Forêt et Pêche (%)	4,1	3,6	Le mode de calcul ne prend que quelques produits forestiers
10. Proportion des OP fonctionnelles (%)	36	37,53	Effets du début de la mise en œuvre du Programme 3

Source : DEP/DS/Secteur rural, 2009

Perspectives

Les activités réalisées jusque-là par les ministères techniques ne sont pas programmées en tenant compte du Plan d'Action Prioritaire (PAP) de la SDRP. Cet état de fait a limité la rédaction de ce rapport. Il y a lieu pour les années à venir de s'y conformer.

S'agissant des perspectives pour l'année 2009, on retiendra

- La recherche de l'amélioration des conditions de travail du SE/SDR et le renforcement du SE/SDR [moyens financiers et humains et tenue régulière des instances CIP (trimestre) CT/DR (trimestriel) CEP (trimestriel) 1 CEP-CIP/ an, locaux et formations] ;
- La mise en place d'un Site Web et la finalisation du plan de communication ;
- La mise en place d'un système de S&E axé sur les résultats et le renforcement des capacités en GAR et approche programme pour tous les acteurs notamment les 2 cellules DEP/DRFM/DRH et DEP/DS ;
- La coordination des processus de formulation des Bailleurs de Fonds dans le respect des principes de la Déclaration de Paris ;
- L'opérationnalisation de tous les Comités de Pilotage et Cadres de Concertations qui seront dotés d'un programme de travail ;
- L'élaboration de certains outils de coordination sectorielle (manuel de procédures, guide d'établissement de requêtes...) ;
- La réalisation d'une table ronde/PNIA–NEPAD – SDR ;
- L'établissement du CDMT 2010–2012, la réalisation des Revues des Dépenses Publiques 2007 et 2008 et de l'audit institutionnel du secteur.

I. INTRODUCTION

La Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP), révision de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), a été adoptée en octobre 2007. Elle attribue au secteur rural le rôle de principal moteur de la croissance économique. Elle confirme le secteur rural dans son rôle de principal moteur de la croissance économique, en se basant sur des prévisions de : (i) croissance économique de 7% en moyenne sur la période 2008-2012 et (ii) croissance de la production dans le secteur agricole et de l'élevage respectivement de 8,7% et 4,2% en moyenne par an.

En matière de développement rural, la SDRP est précisée par la Stratégie de Développement Rural (SDR) avec comme objectif général de « réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% à l'horizon 2015 en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles ». Le document de Stratégie de Développement Rural a été officiellement approuvé le 14 novembre 2003 par décret 2003-310/PRN/MRA, et constitue le cadre unique de référence et de mise en cohérence pour toutes les interventions dans le domaine du développement rural.

La SDR donne un aperçu des contraintes et des défis auxquels le monde rural est confronté, et esquisse les grandes lignes des actions et des programmes que la puissance publique entend mettre en œuvre afin de relancer le développement en milieu rural et d'y réduire l'incidence de la pauvreté. Elle se décline selon les trois axes stratégiques suivants : (i) favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural, (ii) prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations, (iii) renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural.

En cohérence avec la Déclaration de Paris, l'approche programme a été retenue comme principe de mise en œuvre de la SDR afin de pouvoir reconstituer progressivement un cadre cohérent et global pour la définition et l'exécution de la politique de développement rural et de ses composantes sous-sectorielles.

Le cadre opérationnel et budgétaire de la SDR a été adopté par le Gouvernement Nigérien le 5 octobre 2006 (Décret N°2006-291 et 292/PRN/MHELCD) sous la forme d'un Plan

d'Action 2006-2015, détaillé et chiffré pour chacun des 23 programmes et sous programmes et d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) triennal glissant.

Ces vingt trois programmes et sous-programmes constituent les unités opérationnelles de la SDR, dans lesquelles doivent s'insérer progressivement les nombreuses activités en cours, qui contribuent déjà à la réalisation des objectifs de la SDR, ainsi que les actions futures. Quatre d'entre eux sont des programmes d'investissements dits « sectoriels prioritaires ».

Tableau 1 : Programmes et sous-programmes de la SDR

	Programmes	Sous-programmes (SP)
Programmes structurants	Programme « développement local et communautaire »	
	Programme « gouvernance locale des ressources naturelles (foncier, eau, végétation, faune) »	
	Programme « organisations professionnelles et structuration des filières »	SP « Cadres de concertation interprofessionnels » SP « Renforcement et structuration des organisations professionnelles » SP « Mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux » SP « Renforcement des capacités des agents économiques et développement du tissu économique rural »
	Programme « infrastructures rurales »	SP « Infrastructures de transport » SP « Infrastructures de communication » SP « Electrification rurale »
	Programme « systèmes financiers ruraux »	
	Programme « recherche – formation – vulgarisation »	
	Programme « Renforcement des institutions publiques du secteur rural »	SP « Restructuration des institutions publiques du secteur rural » SP « Systèmes d'information et connaissance du secteur rural »
	Programme « Eau potable et assainissement »	
	Programme « Réduction de la vulnérabilité des ménages »	SP « Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles » SP « Santé – nutrition » SP « Augmentation des revenus des plus vulnérables »
Programme « Préservation de l'environnement »		
Programmes sectoriels prioritaires	Programme « Développement de l'irrigation »	
	Programme « Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux »	
	Programme « Restauration des terres et reboisement »	
	Programme « Kandadji : régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du fleuve Niger »	

Les programmes, les sous-programmes et les plans d'action correspondants ont servi de base pour l'établissement du cadre budgétaire (budgets programmes regroupés en un Cadre de Dépenses à Moyen Terme - CDMT). Ces interventions sont traduites en actions conduites par les ministères techniques du secteur rural, notamment le Ministère du Développement Agricole, le Ministère de l'Elevage et des Industries Animales, le Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, le Ministère de l'Hydraulique et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.

II. ACTIONS ENTREPRISES

Le bilan des politiques et programmes sectoriels au titre de l'année 2008 s'articule autour de :

1. Situation économique et financière ;
2. Bilan de la mise en œuvre de la SDR ;
3. Bilan de chaque ministère sectoriel ;
4. Bilan du partenariat.

II.1 Situation économique et financière

Le taux de croissance du secteur rural au cours de l'année 2008 est de 8,6% contre 4% en 2007. Ce résultat est dû aux performances réalisées dans le sous secteur agricole qui a enregistré un taux de croissance de 11,6% contre 3,8% en 2007.

II.2 Réalisations Financières

Tableau 2 : Consommation budgétaire Année 2008

Rubrique	MDA	ME/IA	ME/LCD	MAT/DC	MH
Titre II	2.363.364.551	330.811.660	1.998.849.775	151.707.101	146.117.701
Titre III	1.262.382.878	249.355.541	205.387.740	257.327.878	280.268.363
Titre IV	6.752.422.007	175.571.010	348.541.397	0	0
Titre Va	8.880.999.584	2.091.618.495	42.565.665	49.574.481	2.924.710.503
Total	19.259.169.020	2.847.356.706	2.595.344.577	458.609.460	3.351.096.567
Titre Vb	16.793.769.211	6.267.860.170	1.961.402.661	ND	ND

Titre II : Dépenses du Personnel ; Titre III : Fonctionnement ; Titre IV : Subventions et Transferts ; Titre Va : Investissements réalisés sur budget de l'Etat ; Titre Vb : Investissements réalisés sur les budgets des projets/Programmes.

Tableau 3 : Taux d'exécution budgétaire 2008

Ministères	Rubriques	Crédits votés	Crédits dépensés	Exécution (%)
MDA	Titre II	1 691 638 000	2 363 364 551	140
	Titre III	1 521 062 000	1 262 382 878	83
	Titre IV	6 945 863 000	6 752 422 007	97
	Titre V	9 128 977 000	8 880 999 584	97
	S/Total 1	19 285 400 000	19259169020	99
ME/IA	Titre II	905935000	330. 811.660	36
	Titre III	372022000	249.355.541	67
	Titre IV	271701000	175.571.010	64
	Titre V	900000000	2.847.356.706	32
	S/Total2	10549658000	3603094917	34
ME/LCD	Titre II	1 307 527 000	1 998 849 775	153
	Titre III	283 380 000	205 387 740	72
	Titre IV	485 259 000	348 541 397	72
	Titre V	0	42 565 665	-
	S/Total3	2076166000	2595344577	125
MAT/DC	Titre II	380 486 000	151 707 101	40
	Titre III	368 111 000	257 327 878	70
	Titre IV	0	-	-
	Titre V	0	49 574 481	-
	S/Total4	748597000	458609460	61
MH	Titre II	750799000	146 117 701	19
	Titre III	341707000	280 268 363	82
	Titre IV	-	-	-
	Titre V	1 906 292 000	2 924 710 503	153
	S/Total5	2998798000	3351096 567	112
	Totaux	35 658 619 000	29 267 314 541	82

Tableau 4 : Taux de consommation budgétaire 2008

Ministères	Rubriques	Crédits libérés	Crédits dépensés	Taux de consommation
MDA	Titre II	2 363 364 551	2 363 364 551	100
	Titre III	1 334 665 865	1 262 382 878	95
	Titre IV	6 752 422 007	6 752 422 007	100
	Titre V	10 106 434 100	8 880 999 584	88
	S/Total 1	20 556 886 523	19 259 169 020	94
ME/IA	Titre II	905 935 000	330 811 660	36
	Titre III	267 000 050	249 355 541	93
	Titre IV	194 440 700	175 571 010	90
	Titre V	9 000 000 000	2 847 356 706	31
	S/Total 2	10 367 375 750	3 603 094 917	35
ME/LCD	Titre II	1 998 849 775	1 998 849 775	100
	Titre III	232 214 759	205 387 740	88
	Titre IV	348 771 360	348 541 397	100
	Titre V	42 704 000	42 565 665	100
	S/Total 3	2 622 539 894	2 595 344 577	99
MAT/DC	Titre II	380 486 000	151 707 101	40
	Titre III	261 788 700	257 327 878	98
	Titre IV	-	-	-
	Titre V	60 500 441	49 574 481	82
	S/Total 4	702 775 141	458 609 460	65
MH	Titre II	750 799 000	146 117 701	19
	Titre III	341 945 000	280 268 363	82
	Titre IV	-	-	-
	Titre V	2 988 125 126	2 924 710 503	98
	S/Total 5	4 080 869 126	3 351 096 567	82
	Totaux	38 330 446 434	29 267 314 541	76

L'analyse du tableau 3 fait ressortir un taux d'exécution budgétaire moyen de 82% dans le secteur. Cette moyenne ne doit pas masquer les disparités entre ministères surtout lorsqu'on regarde le taux d'exécution de l'élevage qui n'est que de 35% du fait que les investissements dans le cadre du nouvel abattoir frigorifique et l'amélioration génétique sont programmés à moyen terme.

Quant au taux de consommation des crédits (tableau 4) la moyenne du secteur est de 76%.

Tableau 5 : Exécution budgétaire 2008 dans les administrations de mission

Administrations de Missions	Montant prévu	Montant autorisé	Montant dépensé	Exécution (%)	Consommation (%)
SE/SDR	68 740 000	51 500 000	45 524 025	66	75
CCA	27 138 000 000	10 022 484 095	7 164 620 761	26	40
CNEDD	53 083 500	38 459 636	38 381 556	72	99
HCAVN	1 903 000 000	ND	1 065 000 000	56	-
Total	29 162 823 500	-	8 313 526 342	28,5	-

NB : ces chiffres concernent uniquement le budget général de l'Etat

II.2 Bilan de la mise en œuvre de la SDR

Le programme d'action 2008 du SE/SDR est issu du programme d'action triennal 2007-2009 dont l'objectif est d'engager les institutions du secteur rural, et l'ensemble des partenaires, dans la mise en œuvre effective et intégrale de la SDR et de créer les conditions d'un renforcement de l'approche programme dans le secteur. Il se décline en trois objectifs spécifiques :

- Amélioration de la gouvernance sectorielle et renforcement de l'intégration du secteur rural ;
- Accompagnement de la mise en œuvre et du suivi/évaluation des programmes ;
- Régionalisation des plans d'action des programmes et amélioration des capacités régionales de pilotage du développement et de mise en œuvre des politiques nationales.

Le bilan des actions du SE/SDR au cours de l'année 2008 s'articule autour des résultats issus de la mise en œuvre des actions s'inscrivant dans ces trois objectifs spécifiques :

En matière d'amélioration de la gouvernance sectorielle et du renforcement de l'intégration du secteur, le SE/SDR a été renforcé en ressources humaines, chacun des ministères du secteur y est représenté. Les instances de pilotage de la SDR se sont réunies régulièrement notamment le CIP/SDR, le CT/DR, le CEP, les cellules DEP/DRFM/DRH et DEP/DS. Une réunion CIP-CEP a abouti à un atelier de haut niveau sur l'approche programme organisé en février 2008. Les principales recommandations issues dudit atelier sont en cours de mise en application. Les ateliers d'internalisation de la SDR et de l'approche programme se sont poursuivis dans toutes les 8 régions et départements en même temps que la diffusion des documents y afférents.

Cette année a aussi été marquée par la formulation de l'appui du Danemark au secteur rural qui s'inscrit dans la mise en oeuvre de la SDR et surtout de sa régionalisation à Diffa et Zinder, ainsi que la formulation du 10^e FED axé sur le programme 7 de la SDR.

Le CDMT 2009/2011 a été élaboré et présenté aux discussions budgétaires. Plusieurs études ont été lancées (guide d'élaboration des schémas et plans GRN, Dispositif d'appui conseil phase diagnostic, Régionalisation dans toutes les 8 régions) Stratégie de lutte contre la flambée des prix...). L'approbation de l'appui institutionnel de la BM (Don IDF) va permettre de revoir le système de suivi évaluation et de mettre en place un dispositif axé sur les résultats ainsi qu'un programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur en la matière. Le SE/SDR a représenté le secteur à l'atelier de Dosso sur le système suivi évaluation de la SDRP, participé à toutes les réunions annuelles des cadres du secteur des ministères et animé des journées d'informations parlementaires sur le CDMT.

Dans le domaine de l'accompagnement de la mise en oeuvre et du suivi évaluation des programmes, tous les comités de pilotage et cadres de concertation ont été installés sauf ceux du programme (12), les situations de référence établies et les textes les formalisant ont été signés sauf celui du programme (7). Certains de ces comités sont opérationnels (8, 9-1, 10, 13, 2 et 4 – 4).

Un groupe de réflexion sur les instruments financiers (MEF-SE/SDR– partenaires techniques et financiers) a été mis en place, l'option mise en place d'un fonds commun sectoriel est privilégiée en attendant que les conditions de la mise en place d'un appui budgétaire soient réunies. En ce qui concerne la régionalisation des plans d'action des programmes et amélioration des capacités régionales de pilotage du Développement et de mise en oeuvre des politiques nationales.

La gouvernance régionale du développement s'est améliorée avec la dynamique de coordination sectorielle qui s'enclenche autour des points focaux du SE/SDR (les SGA des régions). Les études préalables à la régionalisation ont permis de dresser un diagnostic régional sur les interventions en cours, les besoins en renforcement des capacités, les acteurs du secteur rural, les structures de coordination existantes, les moyens et les priorités. La restitution des résultats de ces études au cours d'un atelier national a permis de dégager les orientations en vue de l'élaboration d'un guide de régionalisation. Ce dernier définira les modalités de mise en place et de fonctionnement des instances régionales et départementales de mise en œuvre de la SDR ainsi que la méthodologie d'élaboration des plans d'action régionaux pour concrétiser l'approche programme au niveau régional.

Contraintes majeures

- L'insuffisance des moyens du SE/SDR (sans local, personnel affecté à mi-temps partagé avec les ministères techniques, budget insuffisant, manque de statut propre...)
- L'irrégularité de la tenue des réunions du CIP et du CT/DR notamment en raison des calendriers trop chargés des responsables.
- La faible maîtrise de l'approche programme par les acteurs du secteur.
- L'absence d'un plan de communication et d'un Site Web.
- L'insuffisance du dispositif de S&E qui n'est pas axé sur les résultats, la faible appropriation du processus et de la vision sectorielle des membres de la Cellule DEP/DS.
- Le dysfonctionnement de certains cadres de concertation et comités de pilotage en raison de la faible appropriation par les maîtres d'ouvrage.
- L'insuffisance des outils pour accompagner les maîtres d'ouvrage.
- La lenteur dans la mise en œuvre des réformes.
- La validation de l'étude sur le nouveau dispositif d'appui conseil, la validation et l'adoption d'un guide d'harmonisation des schémas et plans de GRN ;
- La poursuite du processus de régionalisation avec la vulgarisation du guide, la mise en place des instances de pilotage et de concertation régionales et l'établissement des Plans d'Actions Départementaux et Régionaux ainsi que l'accompagnement des PTF dans le processus de formulation de leur appuis au niveau régional.

II.3 Bilan des Ministères Sectoriels

Ce bilan s'articule autour des points suivants : (i) des objectifs poursuivis, (ii) les actions réalisées, (iii) l'analyse des résultats obtenus, (iv) les réformes engagées, (v) les actions de renforcement des compétences, (vi) les contraintes majeures et les recommandations, ainsi que l'état d'exécution des différents volets du Programme Spécial du Président de la République.

A. DEVELOPPEMENT AGRICOLE

(i) Objectifs poursuivis

- L'amélioration des systèmes de production et le développement des facteurs de production ;
- La promotion des cultures irriguées ;
- Le renforcement des capacités d'échanges des produits agricoles par la structuration des filières;
- Le renforcement des capacités des organisations professionnelles ;
- La sécurisation foncière.

L'atteinte de ces objectifs au cours de l'année 2008 a nécessité la réalisation de plusieurs actions à travers les interventions des projets et programmes sous tutelle du Ministère du développement Agricole, ainsi que du Programme Spécial du Président de la République. Ces projets et programmes sont à couverture nationale, régionale ou interrégionale. Leurs interventions couvrent les domaines suivants :

- Développement de l'irrigation ;
- Atténuation de la crise alimentaire ;
- Mise en place des équipements agricoles ;
- Mise en place des intrants ;
- Vulgarisation et transfert de technologies ;
- Protection de l'environnement ;
- Désenclavement des zones de production ;
- Renforcement des capacités ;
- Infrastructures socioéconomiques de base ;
- Information et connaissance du milieu rural.

(ii) Les Actions Réalisées

A travers les résultats enregistrés en matière de production agricole, le bilan de l'année 2008 est plus que satisfaisant avec une production de **4 956 915 tonnes** de céréales locales (mil, sorgho, maïs, fonio). En effet, il s'est dégagé un excédent céréalier de **1 031 166 tonnes** (contre 215 881 tonnes en 2007) correspondant à une disponibilité apparente de **322 kg/hbt** alors que les besoins sont de **270 kg/hbt**. Il en résulte un dépassement des besoins alimentaires annuels par habitant de **91kg**. Toutefois, le Niger reste tributaire des importations en ce qui concerne le riz et le blé. Des progrès importants ont également été enregistrés dans le domaine des cultures de rente notamment le niébé avec une production record de **1 548 103 tonnes**.

Ces résultats obtenus ont été rendus possibles grâce aux actions entreprises tout au long de l'année à savoir :

- L'appui aux cultures vivrières à travers la promotion de l'utilisation des semences améliorées adaptées aux conditions agro écologiques et au placement de 1 100 tonnes sur 2 400 prévues dans le cadre du programme d'urgence d'appui aux semences pour prévenir les risques d'insécurité alimentaire ;
- Le placement de 17 308 tonnes d'engrais sur 33 937 prévues ;
- Le suivi de la campagne agricole ;
- La promotion des cultures de rente avec l'appui aux filières, notamment les filières oignon et niébé ;
- La vulgarisation des thèmes techniques porteurs ;
- La protection des végétaux, avec l'acquisition et la mise en place de 56.466 litres de pesticides sur 96 521 prévus, ce qui a permis de traiter 101 965 ha sur 174 280 ha infestés soit 58,5% de la superficie ;
- La formation des acteurs en matière de protection des cultures ;
- La surveillance, la signalisation et la diffusion des informations phytosanitaires ;
- Le suivi environnemental des incidences des interventions phytosanitaires ;
- L'aménagement et les équipements ruraux agricoles avec les études en hydraulique agricole, les travaux de réalisation d'ouvrages à usage agricole ;
- La promotion des organismes ruraux par l'encadrement des organisations paysannes ;
- L'organisation des bourses céréalieres.

Tableau 6 : Réalisations du MDA 2008

Désignation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Semences (tonnes)	2400	1100	46
Engrais (tonnes)	33 937	17308	51
Pesticides (Litre)	96 521	56 466	58.5
Motopompe (unité)	174	174	100
Tracteur (30-35 CV)	138	138	100
Batteuse à céréale (Unité)	40	40	100
Décortiqueuse d'arachide (unité)	160	160	100
Moulin à grain 6M (Unité)	240	240	100
Motoculteur (Unité)	94	94	100

Source : DEP MDA, 2009

(iii) Les réformes engagées

Décret N°2008-404/PRN/MDA du 10 avril 2008 portant organisation des Directions du Ministère du Développement Agricole et déterminant les attributions de leurs responsables.

Au plan de la gestion des ressources financières du matériel et humaines, il y a eu la mise en place d'une comptabilité matière, l'application du nouveau code des marchés à travers les dispositions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), l'élaboration du plan de formation des agents, la réactualisation de la banque des données de suivi de la carrière des agents, un dispositif de répartition des agents suivant profil/emploi.

Dans le cadre de la mise en œuvre du code rural, la loi a créé des institutions chargées de la mise en œuvre. Il s'agit du Comité National du Code Rural, structure interministérielle composée des ministres impliqués dans la gestion du foncier ; un secrétariat Permanent Régional est prévu dans chaque région. Trois secrétariats Permanents régionaux ont été mis en place à Maradi, Tahoua et Zinder.

Adoption d'une Stratégie Décentralisée et Partenariale d'Approvisionnement en Intrants pour une Agriculture Durable (SIAD).

Au plan du transfert de technologie, on note l'élaboration d'un programme de développement de la mécanisation qui sera mis en œuvre par la direction de la mécanisation.

Au plan de l'organisation des producteurs, il y a eu la révision du document de stratégie nationale sur les banques céréalière (BC).

Au plan de la protection des végétaux, adoption de la loi créant un Centre National de la Lutte Anti-acridienne (CNLA) et son décret d'application.

Au plan de la SDR, création et mise en place des instances de pilotage (cadres de concertation et comités de pilotage) des programmes et sous programmes sous maîtrise d'ouvrage du MDA.

(iv) Les actions de renforcement des compétences

- La formation en gestion axée sur les résultats organisée par la SDR ;
- Le Projet de Lutte Contre les Criquet Pèlerins a financé la formation d'un doctorat et trois masters.

(v) : Contraintes majeures

D'une manière générale les contraintes majeures du sous secteur sont :

- Insuffisance du personnel et des moyens logistiques ;
- Retard dans la disponibilité des intrants ;
- Insuffisance de synergie entre les différents acteurs du secteur ;
- Faible capacité financière des producteurs ruraux ;
- Insuffisance en matière de transfert de technologies mises au point par la recherche ;
- Lenteur dans la mise en œuvre des programmes et sous programmes de la SDR sous maîtrise d'ouvrage du MDA ;

B. ELEVAGE ET INDUSTRIES ANIMALES

(i) Objectifs poursuivis

- Développer et sécuriser l'accès aux ressources naturelles des systèmes pastoraux ;
- Améliorer et valoriser les productions des systèmes pastoraux ;
- Elaborer et mettre en œuvre les stratégies de développement des filières animales ;
- Protéger les consommateurs contre les maladies liées à l'utilisation d'aliments malsains, contaminés ou altérés ;
- Améliorer la contribution du Ministère aux actions de prévention et de gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles.

La valeur totale de l'ensemble des productions de l'élevage et des animaux exportés en 2008 est de 471 116 647 945 de FCFA contre 371 953 335 028 en 2007 soit une hausse de 26,66%.

Tableau 7 : Evolution du cheptel 2007/2008

Espèces \ Année	2007	2008	Taux de croît (%)
Bovins	8 242 828	8 737 398	6
Ovins	9 846 717	10 191 352	3,5
Caprins	12 155 312	12 641 524	4
Camelins	1 606 385	1 630 481	1,5
Equins	234 803	232 478	-1
Asins	1 536 749	1 567 484	2
Effectif du cheptel	33 622 794	35 000 717	4,1

Source : DS/MEIA/2009

(ii) Les Actions Réalisées

Au cours de l'année 2008, plusieurs activités ont été menées pour augmenter la production d'une part et protéger le potentiel d'autre part ;

- **Dans le domaine des productions animales**, on peut citer :
 - L'Approvisionnement des éleveurs en intrants zootechniques avec 65% des besoins en complément aliment bétail satisfaits correspondant à une quantité de 3 036 tonnes.
 - La modernisation des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation ;
 - L'amélioration de la productivité du cheptel grâce à des appuis financiers conséquents du Programme Spécial ;
 - L'aménagement et gestion des espaces pastoraux ;
 - Amélioration de la productivité du cheptel à travers l'amélioration génétique, la diffusion des taurillons Azawak ;
 - La Production des ruminants avec un effectif des bovins, ovins, caprins et camélins estimé à 33 200 755 têtes en 2008.

- **Dans le domaine de la santé animale**, on retiendra :
 - L'amélioration de la distribution du matériel et médicament vétérinaires aux éleveurs ;

- Le perfectionnement du réseau de surveillance épidémiologique à travers le Projet d'Appui à la Sécurisation de l'Economie Pastorale (PASEP) ;
- La vaccination du cheptel avec l'engagement du Gouvernement à vacciner et déparasiter au moins 50% du cheptel pour permettre au Niger d'exporter sa viande vers d'autres pays. Ainsi le Laboratoire Central de l'Elevage (LABOCEL) a pu fournir 5 305 200 doses de vaccins pour un montant de 180 252 000 FCFA ; le tableau ci-dessous donne la situation vaccinale sur l'ensemble du pays :

Tableau 8 : Situation des vaccinations en 2008

Vaccination Localités	PPCB	PPR	Pastobovac	Pastovac	CHAR - BACTERID	CHAR-SYMPTO	Clavelée	ITA - New
Agadez	-	-	-	-	-	-	-	-
Diffa	149 624	4 702	5 901	8 762	5 280	4 520	1 100	559
Dosso	198 280	24 433	0	0	0	0	0	0
Maradi	172 263	122 815	8 314	52 041	0	919	4 062	75 650
Niamey	5 537	392	275	34	0	0	0	0
Tahoua	83 780	91 668	1 769	21 989	564	0	17 136	18 635
Tillabéri	423 407	43 589	25 955	17 652	1 646	43 151	2 250	3 982
Zinder	81 120	29 440	1 387	19 413	0	0	0	6 840
Total	1 122 927	321 165	53 562	150 882	7834	48 590	27 739	105 666

Source : DS/MEIA/2009

Tableau 9 : Evolution du taux de couverture vaccinale

Espèces \ Année	2007	2008
Bovin	12,12%	37,34%
Petit ruminant	1,17%	6,06%

(iii) les réformes engagées :

Pour le moment le Ministère de l'Elevage n'a pas encore installé les instances de pilotage des programmes et sous programme sous sa maîtrise d'ouvrage.

(iv) Les actions de renforcement des compétences

- Formation en gestion axée sur les résultats organisée par la SDR ;
- Formation sur la démographie du cheptel ;
- Formation en santé et production animale;
- Formation en insémination artificielle dans le cadre du programme d'amélioration génétique.

(v) Contraintes majeures

Les contraintes majeures du secteur sont :

- une alimentation insuffisante pour le bétail car dépendante des aléas climatiques ;
- les parasitoses et certaines épizooties non encore maîtrisées ;
- l'analphabétisme élevé en milieu pastoral ;
- l'insuffisance du financement, malgré les efforts déployés par l'Etat ces dernières années en vue de la relance du sous secteur ;
- la faible performance génétique de la majorité de nos races locales ;
- l'insuffisance de suivi sanitaire.

C. ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

(i) Objectifs poursuivis

La gestion durable des ressources naturelles, la préservation de l'environnement, la promotion des énergies renouvelables et la lutte contre la désertification constituent les principaux axes d'intervention du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD).

(ii) Activités réalisées

Ainsi au cours de l'année écoulée, le Ministère de l'Environnement a déployé d'importants efforts pour améliorer l'environnement écologique avec le soutien des Partenaires de Coopération. Ces efforts ont permis de rassembler une masse importante d'expériences de terrain, à travers de nombreuses réalisations, généralement bonnes du point de vue qualitatif, mais d'envergure encore faibles, au regard de l'étendue et de l'acuité des phénomènes de dégradation des ressources naturelles d'une part et des cibles attendues dans le plan d'actions de la SDR d'autre part.

Tableau 10 : Principales réalisations en 2008

Actions entreprises	Prévisions	Réalisations	%
Production des plants	8 698 749	7 333 935	84
Récupération des terres dégradées (ha)	45 500	23 700	52
Empoisonnement des mares	80 mares	12 mares	15
Production de poissons (tonnes)	29220	29983	102
Fixation des dunes (ha)	4500	3748	83
Aménagement des forêts (ha)	87500	0	0
Réalisation des pare-feux (km)	8 569	7 518	88
Production gomme arabique (tonnes)	10 000	ND (récolte en cours)	-

Source : Rapport/MELCD/ Evaluation de la campagne agrosylvopastorale 2008.

En plus de ces cibles chiffrées il faut ajouter plusieurs autres actions tout aussi importantes à savoir :

- la formation des communautés de base en gestion des ressources naturelles ;
- l'aménagement de la faune ;
- les activités d'audit et de validation des études d'impact environnemental de plusieurs projets et programmes de développement ;
- la création et aménagement des aires protégées ;
- la Lutte contre les plantes envahissantes ;
- les opérations d'ensemencement des herbacés sur tous les sites de récupération des terres ;
- Le suivi des marchés ruraux de bois énergie.

(iii) Réformes engagées

Il est important de signaler la mise en place des instances de pilotage des Programmes et sous programmes sous maîtrise d'ouvrage du ME/LCD à savoir les programmes 2, 10 et 13 et du sous-programme 4.4.

(iv) Renforcement des compétences

Plusieurs activités de renforcement des capacités ont été effectuées grâce à l'appui des partenaires financiers et techniques.

(v) Contraintes majeures

Les contraintes majeures du secteur demeurent :

- l'insuffisance du personnel ;

- le manque d'infrastructures adéquates ;
- le manque de moyens de déplacement et l'insuffisance des crédits de fonctionnement.

D. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

(i) Objectifs poursuivis

- Faire le lobbying et le plaidoyer sur le bien fondé et la nécessité de la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire auprès des partenaires de développement ;
- Promouvoir un développement harmonieux et équilibré.

(ii) Activités Réalisées

- l'élaboration des monographies des huit (8) régions ;
- la mise en place des Commissions Régionales d'Aménagement du Territoire (CRAT) ;
- Le lancement du processus d'élaboration et de mise en œuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- l'organisation d'un Atelier National sur l'Aménagement du Territoire ;
- la diffusion du guide d'évaluation du Système Financier Décentralisé (SFD) et de suivi de convention de partenariat avec les PTF ;
- l'identification des opportunités de formation en micro crédit ;
- le suivi et la mise en œuvre des projets et programmes sous tutelle du MAT/DC ;
- les missions et supervision ministérielle des réalisations du Programme Spécial du Président de la République ;
- le suivi de crédits féminins, crédits des jeunes diplômés sans emplois et la création d'une cellule de suivi des réalisations du PS/PR ;
- la finalisation du document de la Politique Nationale du Développement Local et Communautaire (PNDLC) ;
- la finalisation du document de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire ;
- l'actualisation du répertoire national des ONG/AD ;
- la monographie de l'Île de Lété ;
- la réunion annuelle des cadres.

(iii) Réformes engagées

Il faut noter la mise en place des instances de pilotage des programmes et sous programmes sous tutelle du MATDC (Programmes 1 et 5, sous programmes 4.3 et 9.3.)

(iv) Renforcement des compétences

- le renforcement de capacités des élus locaux, des services techniques déconcentrés et des organisations de la société Civile ;
- le recrutement, la formation, et l'installation des volontaires au développement dans le cadre du Programme National de Volontariat pour le Développement (PROVONI), dans la région de Tillabéri et Maradi ;
- la formation des cadres en Base de Données (BD) et Système d'Information Géographique (SIG).

(v) Contraintes majeures

Les contraintes majeures du sous secteur peuvent être résumées comme suit :

- l'insuffisance des moyens (logistique, financiers, personnel, équipement...) même si il faut noter le recrutement de 17 agents dont 14 auxiliaires et 3 cadres en 2008 et la dotation des 36 directions départementales d'une moto DT 125 ;
- la faiblesse de la coordination et de l'harmonisation des interventions ;
- le conflit d'attributions avec les autres ministères.

E. HYDRAULIQUE

(i) Objectifs poursuivis

- Porter à 80% en 2015 le taux de couverture des besoins en eau potable des populations vivant en milieu rural ;
- Porter à 50% en 2015 le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de base en milieu rural.

(ii) Activités réalisées

(Ces activités ne prennent pas en compte le volet Eau Potable traité par le groupe Eau et Assainissement)

Les activités menées dans le domaine de la connaissance des ressources en eau ont consisté pour l'essentiel aux aspects ci-dessous:

- La poursuite de la collecte des données hydro chimiques et hydro géologiques et leur centralisation dans une base de données sur les aquifères;
- L'opérationnalisation de la base des données « Inventaires des Ressources Hydrauliques (IRH) » ;
- La poursuite du suivi des cours d'eau (Fleuve Niger, Komadougou, etc), des plans d'eau (mares des régions de Maradi et de Zinder) et des nappes phréatiques dans les régions de Zinder, Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri ;
- Le suivi des usages de l'eau (eau potable, les eaux d'irrigation et les eaux industrielles) ;
- La poursuite du suivi de la qualité des eaux souterraines dans les régions de Zinder et Diffa ;
- Le démarrage des activités entrant dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) ;
- La poursuite de l'expérience pilote de l'Unité de Gestion de l'Eau du Fleuve Niger – Liptako pour la gestion intégrée des ressources en eau ;
- Le renforcement des capacités (formation, information et gestion) des cadres du ministère en gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- La coopération avec les organismes spécialisés dans le domaine des ressources en eau partagées (ABN, CBLT, CMNNC, OSS, etc.).

(iii) Réformes engagées

De multiples concertations et réflexions ont été menées en 2008 en vue d'améliorer l'efficacité des interventions. Il s'agit de :

- l'élaboration d'une stratégie en hydraulique pastorale : Une étude de diagnostic et d'élaboration de stratégie d'intervention en hydraulique pastorale a été réalisée et validée en atelier technique ;
- la révision du mode de calcul du taux de couverture des besoins en eau potable: L'étude sur la révision du mode de calcul du taux de couverture des besoins en eau potable a été réalisée. Cette étude a été validée en atelier national. Elle sera transmise au Gouvernement pour adoption; Cette étude a pour finalité de tenir compte des disparités en termes d'ouvrage en panne, abandonnés et fonctionnels ;
- l'élaboration du guide des services de l'AEP (hydraulique villageoise et hydraulique pastorale) ;

- La révision du régime de code de l'eau pour tenir de tous les usages : Le document a été révisé et validé en atelier national en septembre 2008. Ce document sera transmis au Gouvernement pour adoption ;
- La mise en place des instances de pilotage du Programme 8.

(iv) Renforcement des compétences

Le Programme d'Appui au Secteur Eau Hygiène et Assainissement (PASEHA) financé à hauteur de 30 millions FCFA un programme de financement les cadres de l'Hydraulique .

(v) Contraintes majeures

D'une manière générale, les contraintes peuvent être résumées comme suit :

- Les difficultés d'exploitation en raison des profondeurs excessives des nappes productives et du fait des formations géologiques et hydro géologiques défavorables (socle, zones peu productives, qualité des eaux, etc....) ;
- La lenteur et la lourdeur administratives du lancement des dossiers d'appel d'offres (DAO) au dépouillement des offres et à l'attribution des marchés (circuit de décision et de signature, etc.) ;
- La faible capacité d'absorption des financements due essentiellement à une programmation peu réaliste, la faible capacité financière des entreprises, la complexité des procédures des PTF ;
- La non libération des crédits budgétaires des projets financés et/ou cofinancés sur fonds internes qui occasionne de retard dans le démarrage de plusieurs projets et programmes.

F. Administrations de Mission du Secteur rural

En plus des efforts réalisés par les 5 ministères sectoriels, il faut ajouter ceux de certaines administrations de mission qui oeuvrent dans le secteur rural. Il s'agit du :

- **Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD)** : C'est l'organe de préparation et d'exécution des décisions du conseil national de l'Environnement pour un Développement Durable. Il est obligatoirement saisi et associé à toutes les actions de réforme touchant l'environnement et le développement durable initiées par le secteur public, para-public et privé. Il assure les attributions du

CNEDD relativement au suivi des conventions. Assisté de plusieurs comités techniques, Il a à son actif, la mobilisation des institutions publiques et de la société civile pour la formulation du PNEDD et de ses stratégies sectorielles. Il assure le rôle de point focal des conventions post Rio et du FEM.

Pour l'année 2008, le Secrétariat Exécutif du CNEDD a mené plusieurs activités parmi lesquelles on peut retenir :

- les études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage, des zones humides, des ressources en eau, de la santé, de la faune, de la pêche et transport et l'inventaire national des gaz à effet de serre pour un montant global de 44 millions de francs CFA ;
 - l'élaboration d'une brochure d'information et de sensibilisation du public sur la diversité biologique ;
 - la mise à jour du site de la diversité biologique : Clearing House Mechanism (CHM) d'un montant de 3 millions de Francs CFA ;
 - l'élaboration de la Phase préparatoire du projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du Programme d'Action National d'Adaptation pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation du secteur agricole au changement climatique au Niger » ;
 - le suivi des activités du projet Fonds Italie CILSS au Niger; le projet a eu à réaliser plusieurs micro projets (une banque aliment bétail; 9 banques céréalières; 2 puits; 12 ha de terres récupérées; 6 pépinières créées; 4 banques d'intrants agricoles) pour un montant global de 192 335 204 FCFA ;
 - le suivi des activités du programme Environnement.
- **Cellule Crise Alimentaire (CCA)** : La CCA assure le financement des actions d'atténuation des crises au profit des populations vulnérables. Le principal objectif de la CCA est la réduction de la vulnérabilité alimentaire par une meilleure coordination et une meilleure gestion des actions des différents intervenants.

Pour l'année 2008, la CCA a mené plusieurs activités parmi lesquelles on peut retenir :

➤ Volet alimentaire

- le Cash For Work a permis la réalisation de 6 197 ha de terres récupérées et 1 147 597 plants produits ;

- le renforcement de 148 BC avec 740 tonnes sur une prévision de 200 BC soit un taux de réalisation de 90% ;
- la vente à prix modéré de 20 449 tonnes de céréales sur une prévision de 45 000 tonnes soit 45% ;
- la distribution gratuite de 14 616 tonnes sur une prévision de 20 000 tonnes soit 73% ;
- la distribution de 2 205 tonnes de semences pour une prévision de 2000 soit un taux de réalisation de 110% ;
- la réalisation de 2 220 Km de bandes pare-feux et la formation de 328 brigadiers anti-feux ;

➤ Volet Reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS)

Il faut noter la constitution de 15 000 tonnes sur une prévision de 30 000 tonnes soit 50%.

- **Systeme d'Alerte Précoce :**

Le SAP est une structure étatique d'information en matière de sécurité alimentaire. A ce titre, il est chargé de collecter, traiter et analyser des informations sur la situation alimentaire, socio économique, sanitaire et nutritionnelle des populations afin de détecter des situations de crises effectives ou potentielles et de faire des propositions d'actions aux décideurs en faveur des populations cibles.

Pour l'année 2008, les activités suivantes ont été réalisées avec l'appui de l'Etat et de ses partenaires :

- Rencontres techniques régionales du Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires. Ces rencontres constituent un cadre d'échange entre les responsables techniques régionaux et sous régionaux et le staff central du SAP et de la CCA sur la situation alimentaire du pays. L'édition 2007-2008 s'est tenue à Maradi du 28 au 31 janvier 2008 et a permis d'identifier 147 poches de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire à travers les différents départements du pays. La population totale de ces poches de vulnérabilité était estimée à 2 967 373 habitants répartis dans 3 099 villages. Les causes de cette vulnérabilité ont été recensées et plusieurs actions d'atténuation ont été proposées et mise à la disposition de la CCA et des partenaires pour la mise en œuvre en faveur des populations vulnérables ;

- Suivi permanent des zones vulnérables. Afin de prévenir toute dégradation accentuée de la situation alimentaire et pour permettre aux décideurs de prendre des dispositions appropriées à temps, un suivi mensuel de l'évolution de la situation a été réalisé dans les 147 zones vulnérables d'avril à septembre 2008 ;
- Enquête sites sentinelles : avec l'appui de certains partenaires, des enquêtes quantitatives bimestrielles ont été menées auprès de ménages dans 76 des 147 zones vulnérables pour compléter le suivi permanent notamment en données nutritionnelles. Ainsi, la situation alimentaire et nutritionnelle de 6300 ménages a été évaluée tous les deux (2) mois à travers l'ensemble du pays ;
- Identification des zones vulnérables : c'est une activité qui permet au SAP de mesurer le niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire de chaque département et commune urbaine des pays sur la base de l'analyse d'un questionnaire appelé « fiche d'identification des zones vulnérables ». Ce questionnaire est rempli chaque année par les comités sous régionaux de prévention et de gestion de crises alimentaires au cours de la campagne agro pastorale et analysé en novembre - décembre ;
- Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages. C'est une enquête auprès des ménages, complémentaire à l'identification des zones vulnérables. Elle permet de mettre à la disposition de l'Etat et de ses partenaires des informations sur le nombre, la répartition et la localisation des populations vulnérables sur l'ensemble du territoire national. En 2008 cette enquête a eu lieu en Novembre - décembre avec l'appui de l'Union Européenne, du PAM, de l'UNICEF et de la FAO.

- Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) :

Parmi les principales missions du HCAVN, on peut citer l'amélioration des conditions de vie des populations en assurant la sécurité alimentaire par le développement intégré des ressources naturelles, la lutte contre la Désertification, la dégradation de l'environnement, la régénération du milieu naturel et la couverture des besoins en énergie à travers la mise en œuvre du Programme « Kandadji ».

Pour l'année 2008, on retiendra comme activités principales :

- l'aménagement de 300 ha pour la première vague des populations déplacées ;
- la pose de la première pierre pour la construction du barrage de Kandadji ;
- la signature de plusieurs conventions de financement d'un montant total d'environ 85 milliards de francs CFA.

II.4 Bilan du partenariat

Le partenariat se fait à travers le financement des projets et programmes sur la base de la coopération bilatérale, multilatérale voire décentralisée. Ces projets et programmes constituent l'essentiel des investissements du secteur. Depuis la déclaration de Paris (responsabilité mutuelle, appropriation, harmonisation alignement, gestion axée sur les résultats) et l'adoption de l'Approche Programme comme orientation stratégique, les partenaires techniques et financiers se sont alignés sur les programmes de la SDR selon leur choix (annexe 1).

III. RESULTAS OBTENUS

Tableau 11 : Analyse des résultats annuels de la SDRP

Résultats	Indicateurs	Valeur cible pour les 5 ans	Valeur cible de l'année	Niveau atteint au cours de l'année	Valeur initiale et valeur à n-1 (2007)	Observations
IMPACT						
EFFETS SPECIFIQUES Croissance durable, forte et diversifiée maintenue à un niveau satisfaisant	Taux de croissance de la production du secteur agricole (%)	8,7	8	11,6	3,8	Campagne agricole exceptionnelle
	Taux de croissance de la production du secteur élevage (%)	4,2	3,3	4,2	4,4	Résultat 2008 supérieur à la cible attendue mais inférieur à 2007 du fait du déficit fourrager 2008
	Taux de croissance de la production du secteur Forêt et Pêche (%)	4,5	4,1	3,6	3,2	Résultat inférieur à la cible et à la moyenne sur la période mais supérieur à 2007
PRODUITS Les ressources naturelles sont restaurées (terres, forêts, eau), aménagées et gérées de manière durable	Superficie des forêts aménagées (ha)	350 000	87 500	0	0	Problèmes de financement
	Superficie des terres dégradées récupérées (ha)	200 000	40 000	23700	24105	Nécessité de mobiliser les moyens supplémentaires
	Longueur des brise-vent	25 000	5 000	862	1 108	
	Nombre de Titres fonciers	2 500	500		1 403	
PRODUITS Filières à haut potentiel de croissance développées et modernisées (agro-sylvo-pastorale)	Superficie des terres irriguées (ha)	5 000	1 000	1 175	100 000	Efforts conjugués du MDA et du HCAVN
	Taux de couverture des besoins céréaliers	113,04	100,43	129,65	96,3	
PRODUITS Capacité des OCB et des institutions du secteur rural renforcée	Pourcentage des OP fonctionnelles (%)	50	36	37,53	34,60	Effets du début de mise en œuvre du programme 3

Taux de croissance de la production du secteur agricole (%) : cet indicateur est passé d'une valeur de 3,8 en 2007 à 11,6 soit un gain de 7,8 points. cette situation est le résultat d'une campagne agricole exceptionnelle. Il est important de rappeler que l'atteinte des objectifs de la SDRP nécessite un taux de croissance moyen du secteur rural de 8,7%.

Taux de croissance de la production du secteur élevage (%) : cet indicateur est en baisse de 0,2 par rapport à 2007 (4,4 contre 4,2) du fait du déficit fourrager enregistré en 2008. Mais en comparant avec la cible attendue en 2008 (3,3) et le taux moyen sur la période 2008-2012 (4,2), les objectifs sont largement atteints.

Taux de croissance de la production du secteur Forêt et Pêche (%) : la cible prévue est un taux moyen de 4,5 durant les 5 prochaines années. On a enregistré une croissance de 3,2 en 2007 contre 3,6 en 2008 soit un progrès de 0,4. Ce résultat 2008, bien que supérieur à celui de 2007, est inférieur à la cible de l'année (4,2) et à la moyenne attendue sur la période. Cette fluctuation s'explique par la méthode de calcul adoptée par l'INS qui ne prend pas en compte tous les produits forestiers majeurs. En effet la contribution du secteur forestier à la formation du PIB, a permis de constater que seuls six (6) produits (bois énergie, poisson, gomme arabique, miel, feuilles de palmier doum et tamarin) sont pris en compte dans la formation du PIB, sur un éventail presque inestimable des produits ligneux et non ligneux que la nature nous a doté, susceptibles pourtant d'être intégrés dans le calcul du PIB.

Taux de couverture des besoins céréaliers : de 106% en 2007, il passe à 129,65% en 2008. Cette très grande progression est largement supérieure à la cible attendue (100,43) et même à la moyenne projetée sur les 5 ans (113,04). C'est l'indicateur qui a enregistré la plus grande progression et a permis de booster la croissance globale du secteur.

superficie des forêts aménagées : cet indicateur n'a connu aucune réalisation aussi bien en 2007 qu'en 2008 du fait du retard pris dans la mise en œuvre des programmes 2 et 10 prévus à cet effet pour intensifier les aménagements forestiers. A cette allure il est illusoire d'atteindre l'objectif d'aménager 350 000 ha d'ici 2012 .Cependant cette situation ne doit pas masquer les efforts considérables qui sont entrepris pour le suivi des marchés ruraux de bois-énergie dans les zones antérieurement aménagées

(962 000 ha). Par exemple, dans la zone de Torodi, l'exploitation du bois par les populations organisées en marchés ruraux génère chaque année des revenus substantiels (plus de 500 millions de francs par an) dans les 77 villages riverains des massifs forestiers exploités avec des effets significatifs en termes de réduction de pauvreté;

Superficie des terres dégradées récupérées : l'écart par rapport à la cible est de 16 300 ha. Pour cet indicateur, le ciblage de 40 000 ha/an a été fait sur la base d'aucune situation de référence. En effet sur les 16 dernières années, la moyenne des réalisations de cet indicateur tourne autour de 20 000 ha en tenant compte des réalisations du Programme spécial ; d'où la nécessité de mobiliser des ressources pour établir d'abord la situation de référence de l'ensemble des terres dégradées pour ensuite fixer les cibles conséquemment. Vu le rythme de progression, la récupération de 200 000 ha sur 5 ans devient problématique.

Longueur des brise-vent réalisés (Km) : Les brise-vent sont réalisés sous une rubrique globale destinée aux plantations qui peuvent être linéaires ou en bloc voire même sous forme des haies vives. Seules les plantations linéaires sont comptabilisées en Km et considérées comme brise-vent. Cette méthode de comptabilisation ne permet pas de bien renseigner l'indicateur. L'écart de plus 4 000 km ainsi créé contraste fortement avec la situation de référence qui a fait ressortir une capacité de 14 270 km/an durant la période 2000-2006.

Nombre de Titres fonciers délivrés : le Secrétariat Permanent du Code Rural dresse le bilan annuel à partir du mois de juin de chaque année. Il serait souhaitable que le SP/CR fasse des efforts pour renseigner l'indicateur avant l'élaboration du rapport de suivi de mise en œuvre de la SDRP ;

Superficie des terres irriguées (ha) : Pour cet indicateur il est important de prendre comme référence la valeur initiale de 2005 qui est de 80 000 ha correspondant à 29,6% des terres irriguées. Ceci est d'autant plus pertinent qu'il permet de voir qu'on est passé des 80 000 ha en 2005 à 100 000 ha en 2007 soit un niveau de réalisation de 20 000 ha en 2 ans. Ce qui contraste fortement avec les réalisations de 1 175 ha en 2008 et pose aussi le problème de ciblage.

Pourcentage des OP fonctionnelles (%) : il passe de 34,60 à 37,53% en 2008 soit un léger progrès attribuable au début de démarrage de la mise en œuvre du Programme 3 de la SDR.

Il faut retenir que globalement les résultats obtenus en 2008 sont satisfaisants pour la majorité des indicateurs. On a atteint voire même dépassé les objectifs fixés au niveau de tous les indicateurs d'effets spécifiques du Secteur. Cependant quelques contraintes n'ont pas permis d'atteindre le même succès au niveau des indicateurs de produits.

Recommandations :

- En ce qui concerne l'aménagement des forêts, il est indispensable de mobiliser les ressources nécessaires pour son financement dans le cadre des Programmes 2 et 10 ;
- Pour la récupération des terres dégradées, il y'a lieu de déterminer la situation de référence des terres dégradées de l'ensemble du pays pour avoir une idée des efforts qu'il faut entreprendre pour inverser la tendance de la dégradation des terres au Niger.
- Pour l'indicateur longueur des brise-vent, il serait nécessaire de définir une méthode de comptabilisation fiable pour pouvoir renseigner efficacement cet indicateur.
- Pour l'indicateur Nombre de titres fonciers délivrés, il faudrait plutôt tenir compte de l'attestation de détention coutumière qui s'avère plus adaptée au contexte local et plus accessible.
- Pour le taux de croissance du secteur forêts et pêche, une méthode de calcul prenant en compte les produits forestiers majeurs doit être trouvée.

Il s'avère nécessaire de définir un ou deux indicateurs pour le sous secteur élevage étant donné que la croissance économique se veut forte et diversifiée. En dehors du taux de croissance du sous secteur aucun indicateur ne mesure les progrès de l'élevage qui a le plus grand potentiel de croissance.

IV. CONTRAINTES RELEVÉES

En dehors des contraintes spécifiques à chaque ministère il faut noter celles liées à la mise en œuvre de la SDR dont :

- internalisation insuffisante par les ministères techniques ;
- difficultés de coordination liées au fonctionnement des instances de pilotage;
- cadre logique non axé sur les résultats;

V. MESURES CORRECTIVES

La SDR prône une orientation vers les résultats à travers l'approche GAR. Cependant, il ressort que l'outil principal qu'est le cadre logique est de type classique. Ce type de cadre logique semble désuet à l'esprit actuel qui guide la stratégie fédératrice qu'est la SDRP. C'est dans ce souci que des efforts sont entrain d'être faits pour revoir le dispositif de suivi-évaluation et renforcer les capacités des administrations en gestion axée sur les résultats (fonds de développement institutionnel/Banque Mondiale).

Il ressort également un niveau d'internalisation peu élevé du contenu du plan d'Action de la SDR en ce qui concerne les indicateurs (en terme de formulation) et des modes de renseignement de ces derniers (en terme de capacité à produire l'information souhaitée) qui sont parfois différents des habitudes du maître d'œuvre (unités de mesures de l'indicateur, objet ciblé par l'indicateur). Les ministères techniques continuent de travailler comme par le passé sans faire référence ni à la SDR encore moins à la SDRP.

Le ciblage de la plupart des indicateurs a été fait sur la base d'aucune situation de référence. D'où la nécessité de revisiter les cibles par indicateur en proposant aux maîtres d'œuvre de fixer eux mêmes leurs cibles pour mieux les internaliser.

La nécessité de trouver une méthode permettant une meilleure estimation du taux de croissance du secteur forêts et pêche ; en effet la contribution du secteur forestier à la formation du PIB, a permis de constater que seuls six (6) produits (bois énergie, poisson, gomme arabique, miel, feuilles de palmier doum et tamarin) sont pris en compte dans la formation du PIB, sur un éventail presque inestimable des produits ligneux et non ligneux que la nature nous a doté, susceptibles pourtant d'être intégrés dans le calcul du PIB.

Compte tenu de la lenteur dans la transmission des bilans d'exécution des projets et la nécessité d'élaborer le rapport de la mise en œuvre de la SDRP, les Directions des Etudes et de la Programmation (DEP) des ministères et toutes les structures impliquées (Projets, ONG, Administrations de mission) doivent prendre les mesures nécessaires pour y remédier avant le 31 Mars de chaque année.

Il faudrait veiller à l'avenir que les ministères techniques élaborent leur rapport annuel d'activités de l'année écoulée au plus tard le 31 Mars de chaque année suivante pour faciliter la collecte des données .

VI. LES PRIORITES POUR LES ANNEES 2009 ET 2010 POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA SDRP

L'atteinte des objectifs de la SDRP dans le secteur rural passe par l'application des recommandations et priorités retenues par le groupe thématique secteur rural dans le cadre de la révision de la SRP:

- i. Mise en place d'un dispositif intégré de vulgarisation et d'appui-conseil au développement rural, ayant abouti à l'élaboration de deux documents : diagnostic et proposition du nouveau dispositif qui feront l'objet d'un atelier national de validation.
- ii. Réalisation et promotion des schémas régionaux et locaux d'aménagement et de gestion des ressources naturelles. Dans cette optique l'étude sur l'articulation des schémas et plans de GRN a été réalisée et a recommandé l'élaboration d'un guide national d'harmonisation des plans et schémas d'aménagement et de gestion des ressources naturelles en cours de rédaction. En ce qui concerne le code pastoral, la loi sur le pastoralisme a été adoptée en conseil des Ministres et transmise à l'Assemblée pour adoption.
- iii. L'élaboration d'un outil de cadrage pour mesurer la croissance du secteur : cet outil vise à mettre à la disposition du secteur un modèle de simulation sectoriel permettant au secteur de mesurer et simuler sa contribution à la croissance globale et à la réduction de la pauvreté en fonction des investissements.
- iv. Renforcement institutionnel du Secrétariat Exécutif de la SDR (SE-SDR). Il s'agira de :
 - renforcer la cellule DEP/DS du secteur rural et de mettre en place un système de suivi évaluation à tous les niveaux;
 - l'élaboration d'un outil de cadrage pour mesurer la croissance du secteur est en cours. Ce document vise à doter le secteur d'un modèle de simulation lui

permettant d'évaluer ses performances sur la croissance globale et sur la réduction de la pauvreté.

- v. Renforcement des dispositifs du système d'information du secteur rural et de suivi-évaluation de la SDR.
- vi. Mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la SDR.
- vii. Poursuite des actions en faveur de la préservation de l'environnement : ces actions, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des programmes prioritaires ont fait l'objet d'investissements importants dans le cadre du programme spécial du Président de la République.
- viii. Renforcement du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises et création d'une agence des travaux communautaires.
- ix. Renforcement des capacités dans le cadre de la mise en oeuvre des accords internationaux (Nations Unies, OMC, Accords de Partenariat Economique, politiques communes CEDEAO, UEMOA, NEPAD...) ;
Il est prévu l'organisation d'une table ronde sectorielle entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) avec un Plan National d'Investissement Agricole issu de la SDR.
- x. Le Secrétariat Exécutif prévoit également dans son programme d'action :
 - Régionalisation de la SDR dès 2009 afin de permettre l'élaboration des plans d'action régionaux. Cette régionalisation sera conforme à l'option stratégique de la SDRP visant à élaborer les rapports régionaux de suivi de la mise en œuvre de la SDRP.
 - Révision du plan d'action de la SDR en 2010-2011 afin de la doter d'un cadre logique axé sur les résultats (GAR).
- xi. Les directives du gouvernement issues de la loi des finances 2009 : Au-delà du CDMT, le gouvernement a retenu en 2009, les programmes prioritaires qui concentrent plus d'investissements pour un montant total de 32,762 milliards FCFA. Ce sont :
 - Le programme « Sahel lutte contre la pauvreté et la désertification »,
 - Le programme Kandadji,
 - Le projet d'appui au secteur financier,
 - La banque de crédits agricole,
 - Le programme de reconstitution des stocks de réserve OPVN,
 - Le fonds de roulement OPVN,
 - Le programme de mise en place du centre national de lutte antiacridienne,

- Le projet de construction d'un abattoir moderne à Niamey,
- Le programme de vaccination et de déparasitage,
- L'élaboration d'une stratégie nationale d'aménagement du territoire,
- Le projet de réhabilitation de 3000 ouvrages hydrauliques.

Annexe 1 : Inscription des PTF dans le cadre de concertation de la SDR et dans ses programmes et sous programmes

Notes :

1 Pour le programme 5, le FMI assurera la fonction de chef de file.

2 La BOAD fait également partie du cadre de concertation du programme 8

PTF qui finance des interventions dans le programme

PTF qui souhaite participer au cadre de concertation du programme

PTF qui souhaite participer au cadre de concertation et se positionner comme chef de file du programme

	Coop. Allemande	Coop. Suisse	Coop. Danoise	Coop. Luxembourgeois	Coop. Belge	Coop. Française	Coop. Japonaise	Coop. Américaine	Coop. Canadienne	Coop. Espagnole	Coop. Italienne	D. C. Européenne	Banque Mondiale	PNUD	FAO	PAM	UNICEF	BAD	FIDA	SNV
	☐																			
	X																			
	CF																			
Coordination générale SDR (niveau stratégique)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	CF	X	X	X	X			X	X
Programmes de mise en œuvre (niveau opérationnel)																				
Prog. 1 « Développement local et communautaire » SP. 4.3 « Infrastructures de communication »	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	CF	X		X	X			
Prog. 2 « Gouvernance locale des ressources naturelles »	X	X	X				X			X	X	X	X	X	X					CF
Prog. 3 « Organisations professionnelles et structuration des filières » SP. 3.1 « Cadres de concertation interprofessionnels » SP. 3.2 « Renforcement et structuration des organisations professionnelles » SP. 3.3 « Mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux » SP. 3.4 « Renf. des capacités des agents éco. et dév. du tissu éco. rural » SP. 4.2 « Infrastructures de transport » SP. 9.2 « Santé – nutrition »	X	X		X		X	X	X		X		X	CF	X	X	X	X			X
SP. 4.1 « Infrastructures hydro-agricoles » Prog. 11 « Lutte contre l'insécurité alimentaire par le dév. de l'irrigation »				X	X		X			X	X	X	X		X ?					
Prog. 5 « Systèmes financiers ruraux » ¹		X	X	X	X					X	X	X	X	X						X
Prog. 6 « Recherche – formation – vulgarisation »		X	X			X	X			X		CF ?	X		X					
Prog. 7 « Renforcement des institutions publiques du secteur rural » SP 7.1 « Restructuration des institutions publiques du secteur rural » SP 7.2 « Systèmes d'information et connaissance du secteur rural »	X	X	X	X			X			X		X		X	CF	X				
Prog. 8 « Eau potable et assainissement » ²		CF	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X			X			
SP. 9.1 « Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles »	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		CF	X	X	X	X	X			X
SP. 9.3 « Augmentation des revenus des plus vulnérables »		X		X	X	X	X	X		X			X	X	X	X	X			X
Prog. 10 « Préservation de l'environnement » SP. 4.4 « Electrification rurale » Prog. 13 « Restauration des terres et reboisement »	X	X		X		X	X	X		X	X	X	X	CF	X	X				
Prog. 12 « Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux »	X	X	X ?		X	X		X		X	X	X			X	X				CF
Prog. 14 « Kandadji : Régénération des écosyst. et mise en valeur de la vallée du fleuve Niger »													X	X		X				